

Gestion du site naturel des Quinconces - Le Coulin - St Brice Relevé de décisions de la réunion tenue le 25/09/2019

Etaient présents :

MM. Le Maire d'Andernos
et son adjoint (Eric COIGNAT)

M. le Maire d'Arès

Mme la déléguée régionale
du Conservatoire du Littoral (CL)

M. le Président de l'association
de Sauvegarde des Quinconces

M. le responsable de la gestion
du site

PASSERELLE BOIS SUR LE CIRÈS

Un diagnostic a été réalisé par B2S
mais en janvier 2018.

La réparation ou le remplacement de
l'ouvrage est urgent. Le CL propose
de demander l'intervention du Dé-
partement et souhaite une solution
de structure qui s'harmonise avec la
passerelle sur le canal des étangs.

AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS PRÉCONISÉS PAR LE CAUE

La suppression des coquilles
d'huîtres reste une action préalable
à ces aménagements.

GESTION HYDRAULIQUE - ÉCLUSE DES QUINCONCES

Etude confiée à CASGEC en 2018
par le CL. Sa restitution était prévue
le 14/11 mais vient d'être reportée
à une date ultérieure. Une décision
pourra alors être prise pour la répa-
ration de l'écluse.

GESTION DES BOISEMENTS

Impossibilité pour le CL d'investir
dans un plan de gestion compte
tenu de l'ampleur des autres pro-
priétés du CL qui sont à traiter. Pour
mémoire, l'offre de l'ONF en octobre
2016 se montait à 7080 € TTC.

Les deux communes peuvent-elles
prendre en charge ce plan de ges-
tion avec subventions possibles du
Département et de la Région ?
Prévention des risques d'incendie :
un débroussaillage est effectué
chaque année en régie par le service
environnement d'Andernos dans la
bande des 50 m de la zone habitée.
Le dégagement des principaux
chemins d'accès pompier reste à
vérifier.

SITUATION DE PASCAL QUADRIO

En raison des restrictions médicales
du garde, des solutions sont à étu-
dier pour maintenir les missions du
garde sur le site.
Par ailleurs, il convient de mettre en
place une surveillance renforcée des
polices municipales des deux com-
munes.

VOTRE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président :
Robert BRUSSAC

Vice-Présidents :
René PICARD
Jean-François PAHUN

Secrétaire :
Jean-François PAHUN

Trésorière :
Christine MEYNARD

Administrateurs :
Gérard BAGUR
Martine DARQUIER
Jacques GUENANTIN
Claude PERREAUD
Jacques RIDEL
Alain ROSELIER
Annie ROUX
Maurice SOUBIROU
Alain VIDEAU



Visites touristiques de l'ensemble du site

Nous recherchons un guide

Pour effectuer ces visites aux conditions suivantes :

- à Pâques (19/04 au 03/05), en juillet et en août
- une visite en journée 1 fois par semaine
- une visite crépusculaire 1 fois par semaine
- 30 à 35 visites au total
- rémunération nette : 50 € par visite
- programme détaillé à convenir

Tous renseignements sur des candidatures possibles seront les bienvenus
et sont à transmettre à : Robert BRUSSAC - 71, bd de la plage, ANDERNOS



L'écho des Quinconces

Bulletin N°41 - Décembre 2019

Editorial

Chère Adhérente, cher Adhérent,

Vous trouverez dans cet Écho des Quinconces le compte rendu de notre Assemblée Générale qui s'est déroulée le 22 Août à 17h30 avenue des Colonies.

Notre association, forte de 420 membres, après avoir assuré la protection complète du site, se pré-occupe désormais de sa gestion et sa mise en valeur.

Cet espace naturel très diversifié est en effet bien apprécié pour la détente et la promenade au point que sa fréquentation est en progression.

Il s'agit donc maintenant d'adapter les moyens d'entretien et de surveillance.

Dans ce but, après avoir attiré l'attention des responsables sur cette nécessité, nous avons souhaité être associés à une réunion regroupant les Maires d'Andernos et d'Arès ainsi que la déléguée régionale du Conservatoire du Littoral pour préciser les actions du plan de gestion à mettre en œuvre.

Cette réunion a eu lieu le 25 septembre et nous y avons participé. Nous leur exprimons nos remerciements.

Un compte-rendu de cette réunion résumant les actions évoquées figure dans le présent bulletin.

Bien que le nombre d'incivilités ait baissé, notamment les feux de bivouac, grâce à l'action du garde, nous devons veiller à la réduction des dégradations de toutes sortes.

C'est sur ce point que doit s'exercer notre vigilance afin de compléter efficacement la mission confiée au garde. Aussi, nous comptons sur votre contribution pour nous signaler toute entorse à un usage normal des lieux et nous aider à faire respecter ce site admirable si nous voulons le transmettre intact aux générations à venir.

Nous vous remercions pour votre aide et votre soutien et vous souhaitons de passer de très agréables et bonnes fêtes de fin d'année.

Robert Brussac
Président de l'Association

Compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du 22 août 2019

L'Association pour la Sauvegarde des Quinconces - St Brice a tenu le jeudi 22 août 2019 sa 31^{ème} Assemblée Générale à la salle communale des Colonies.

Robert BRUSSAC, Président, ouvre la séance en remerciant de leur présence :
Jean-Yves ROSAZZA, Maire d'Andernos, et son adjoint Eric COIGNAT,
Cathy FAVREAU, directrice de l'Office de Tourisme
Pascal QUADRIO, garde gestionnaire
Michel GAUTIER et Pierre CONTRE,
présidents des associations amies
Ainsi que les participants de cette assemblée, venus en nombre.

Il précise que M. Jean Guy PERRIERE, Maire d'Arès, actuellement absent d'Arès, s'est excusé.

Il propose l'ordre du jour suivant :

- 1) approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale du 30 août 2018
- 2) renouvellement du Conseil d'Administration
- 3) rapport d'activités et rapport financier
- 4) gestion du site
- 5) questions diverses

En préambule, Robert BRUSSAC précise que notre association compte actuellement 420 adhérents à jour de leur cotisation, marquant ainsi leur participation active aux actions d'entretien et de valorisation du site.

1) L'assemblée approuve à l'unanimité le compte-rendu de l'Assemblée Générale du 30 août 2018 publié dans le n°40 de l'Echo des Quinconces de janvier 2019.

2) Renouvellement du Conseil d'Administration et élection de nouveaux membres

Sont renouvelables : Annie Roux, Maurice Soubirou, Jacques Ridel, et Jean-Luc Lasfargues.

À l'exception de Jean-Luc Lasfargues, ils se représentent à vos suffrages.

Par ailleurs, trois membres du Conseil d'Administration ont démissionné. Pour les remplacer, ont déposé leur candidature : Gérard Bagur, Jacques Guénantin, Alain Videau.

Alain Videau ne peut être là pour raisons médicales, mais il reste solidaire de l'association. Nous avons de très bonnes relations avec les chasseurs grâce à lui, et nous comptons sur lui.

L'assemblée approuve à l'unanimité, d'une part le renouvellement de ces trois administrateurs, et d'autre part l'élection des trois nouveaux membres cités.

Nous accueillons avec plaisir ces nouveaux membres au Conseil d'Administration.

3.1) Rapport d'activités

Au cours des réunions du Conseil d'Administration, les questions suivantes ont été évoquées :

- un courrier a sollicité un entretien avec la délégation Régionale du Conservatoire du littoral dans le but de connaître les conditions de la politique d'entretien à mener.

Cette réunion a eu lieu le 25/09/2019 (voir ci-après le relevé de décisions)

- organisation des visites sur le site : elle est assurée désormais par l'Office du Tourisme (diffusion des infos, réservations, tickets). Cette année ces visites guidées ont intéressé un total de 100 promeneurs.

- les incivilités, mais aussi les bivouacs (risques d'incendie) exigent l'organisation de contrôles partagés entre le garde gestionnaire, les polices municipales d'Arès et d'Andernos et enfin la Gendarmerie. À ce sujet, il est important de rétablir une présence complète du garde sur le site.

- la passerelle bois du Cirès donne des signes inquiétants d'instabilité qui mériteraient un diagnostic et une décision urgente de restauration tant le danger est latent.

- les anciens bassins piscicoles souffrent d'une mauvaise alimentation en eau et présentent maintenant un état de délaissement qui fait craindre une asphyxie de leur biodiversité.

- L'association dispose d'un contrat d'assurance couvrant à la fois les locaux et leur contenu ainsi que la responsabilité générale pour nos activités. Mais un avenant à ce contrat apparaît nécessaire pour garantir la responsabilité civile des dirigeants en cas d'accident, notamment lors des visites que nous organisons sur le site.

- Le forum des associations se déroulera le samedi 7 septembre de 10 h à 18 h. Comme chaque année nous y tiendrons le stand de l'association, mais nous comptons sur la participation de bénévoles. Déjà Martine Darquier, Alain Roselier, Maurice Soubirou nous ont assuré de leur participation et nous les en remercions.

3.2) Rapport financier pour la période d'août 2018 à août 2019

RECETTES	
Cotisations	2820 €
Dons	720 €
Visites du site	346 €
Total des recettes	3906 €

DEPENSES	
Écho des Quinconces (édition et envoi)	672 €
Animation (Forum des associations Et nature propre)	304 €
Visites du site	700 €
Assurance	421 €
Frais de poste	66 €
Fournitures de bureau	182 €
Total des dépenses	2345 €

Solde banque au 31 août 2018	6977 €
Recettes du 15/08/2018 au 15/08/2019	3906 €
Dépenses du 15/08/2018 au 15/08/2019	-2345 €
Solde disponible au 31/08/2019	8538 €

Répartition du solde disponible au 31/08/2019	
Compte bancaire (Société générale)	8358 €
Compte sur livret	13623 €
Caisse	257 €
Total disponible	22418 €

4) Gestion du site

En raison de la sauvegarde exercée par notre association depuis tant d'années, nous demandons instamment à participer à la réunion annuelle du comité de gestion du site qui contrôle le suivi des actions du plan de gestion, comme c'était le cas des années antérieures. En effet, nous n'avons pas eu connaissance d'une telle réunion durant l'année écoulée. En outre, malgré nos relances, nous n'avons pas encore reçu du Conservateur M. Viry le compte-rendu de l'activité sur le site.



La fréquentation du site ne faiblit pas, surtout sur sa partie littorale, et grâce à nos adhérents qui le parcourent souvent, nous sommes bien informés de l'évolution de son état.

Ces informations font ressortir plusieurs priorités à prendre en compte :

- l'état inquiétant de la passerelle sur le Cirès nécessite des décisions rapides car c'est un ouvrage ouvert à la circulation publique qui pourrait être source de contentieux en cas d'accident et engager la responsabilité des deux communes d'Arès et Andernos.

Soit un confortement de l'ouvrage est possible avant le printemps, soit il faut en condamner l'usage.

- les dangers d'incendie sont bien réels (rave party, bivouacs) et il convient d'être très vigilant pour éviter tout sinistre qui pourrait, selon les circonstances, se propager très vite dans la zone boisée. Pour mémoire, le 20 août vers 20h, un de nos adhérents nous a signalé un rassemblement aux Quinconces autour d'un feu de camp – les gendarmes sont intervenus.

On se rend compte que la présence du garde sur le site à plein temps devient indispensable.

Par ailleurs, une signalétique appropriée rappelant l'interdiction de tout feu serait bienvenue.

- la gestion hydraulique des anciens bassins piscicoles devient urgente pour maintenir leur niveau d'eau et sauvegarder leur biodiversité. La restauration de l'écluse et de son bief fait partie des travaux à lancer. Or, malgré l'offre de notre association de participer au financement de ces travaux, il est vraiment regrettable que nous n'ayons reçu aucune réponse.

- gestion du boisement

Un plan de gestion des zones boisées s'impose en raison d'un boisement à l'âge assez avancé qui appelle un entretien suivi, des conditions de sécurité à assurer vis-à-vis de la fréquentation publique, du respect des conditions imposées par le Plan de Prévention des risques d'Incendie (dégagement des principaux chemins pour les accès pompiers, débroussaillage en bordure des zones habitées).

Nous souhaitons soulever encore une fois l'effet inesthétique et surtout nauséabond de cet amoncellement de coquilles d'huîtres que les promeneurs ne manquent pas de pointer du doigt dans un site protégé. Aucune justification ne peut être avancée dans ces conditions.

Le problème mérite une solution de valorisation à mettre en œuvre pour les communes du Nord Bassin avant mai ou juin 2020, de la même façon que cela a été résolu pour les communes du Sud Bassin.

Les rives Sud du Cirès sont délabrées et s'écroulent. Une étude a bien été lancée depuis deux ans, mais aucune conclusion n'en a été tirée.

Le stockage des vases portuaires

Une nouvelle fois le bassin de décantation va être utilisé en octobre novembre pour effectuer un dragage du port ostréicole. L'unité de gestion des sédiments d'Arès, récemment dotée d'un permis de construire approuvé, est maintenant en phase de consultation des entreprises. Sa réalisation contribuera à démanteler de manière définitive les bassins de décantation des Quinconces et à restituer l'état naturel du site.

Propos du Maire en guise de conclusion

Monsieur le Maire tient à féliciter l'association pour ses actions salutaires et bénévoles accomplies depuis des années afin d'assurer la protection ainsi que la valorisation de ce site.

Il salue l'importante contribution des « anciens » Maurice SOUBIROU, Annie ROUX, Jacques RIDEL, et Claude PERREAUD.

Il nous assure en terminant qu'il saisira la Délégation Régionale du Conservatoire du Littoral pour une réunion permettant une mise au point de la gestion du site à prévoir en Septembre.

La séance est levée à 19h30 et suivie par le traditionnel verre de l'amitié.



- La journée « Nature Propre » a eu lieu samedi 6 avril avec la participation de l'ACCA et en liaison avec le service Environnement de la commune. Elle a permis de procéder au ramassage des déchets toujours trop nombreux abandonnés sur les plages et en forêt.